

A l'attention des Président(e)s et Secrétaires Généraux
des Conseils départementaux

Circulaire n°2012 – 050

Paris, le 9 mai 2012

WV/AD/FJ/cp

☎ : Francisco JORNET - 01.53.89.32.71

Mots-clés : EHPAD – dossier type d'admission

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Secrétaire Général,

Le Conseil national de l'Ordre des médecins a participé, dans le cadre de la simplification administrative, aux travaux qui ont conduit à l'établissement d'un dossier médical type d'admission en EHPAD.

Certaines directions d'EHPAD ont manifesté des réticences à utiliser ce document malgré son utilité pour les familles et les médecins.

Afin de surmonter ces réticences, le Gouvernement a décidé de rendre obligatoire le dossier type (comprenant le dossier médical) par décret n° 2012-493 du 13 avril 2012 paru au Journal Officiel du 17 avril 2012.

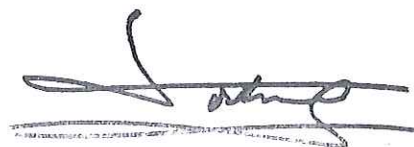
Le dossier type joint à un arrêté du même jour entrera en vigueur au 1^{er} juin 2012.

Vous les trouverez en pièce jointe.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président et Madame, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments confraternels et bien dévoués.



Docteur André DESEUR
Président de la Section Exercice professionnel



Docteur Walter VORHAUER
Le Secrétaire Général